



COMMISSION DISTRICT D'ARBITRAGE DISTRICT ALSACE

P-V N° 05 bureau du 19 octobre 2021
En visioconférence

Présidence : **Philippe DURR**

Présents: **Camille BIDAU – Gérald KIEFFER - Joseph SCHMIDT – Yannick SCHMITT -
François WEISS – Christian WILLER - Jean WISSON - Murat YURTSEVER**

Invités : **Pascal FRITZ** Vice-président CRA LGEF

Le Président en ouvrant la séance remercie **Pascal FRITZ** pour sa présence.
Le Président adresse au nom de la C.D.A. Alsacen les sincères condoléance à
Raymond ROSER suite au décès de sa maman.

1) Communications

- Courriel de **CHARBONNIER Guy** du 12.10.2021 Mise à disposition de la CDA d'arbitre de ligue suite échec test physique.
- Ecussons district seront envoyés aux arbitres le demandant

2) Correspondances

2.1) Arbitres

- **NAHARAT Abdourrahman** : Mail du 06.10.2021 Le secrétaire a répondu.
Prière de lire correctement vos mails sur l'adresse LGEF
- **LEMAS Kevin** ; Mail du 08.10.2021. Satisfaction vous sera donnée
- **FUCHS André** : Mail du 11.10.2021. Pris note
- **GOUTTE Maxime** : Courrier du 12/10/2021 Avis favorable pour votre réintégration
- **PELTRE Maxime** : Mail du 13.10.2021, Le secrétaire vous a répondu
- **OHSSAINI Soufyan** : Mail du 14.10.2021, Avis favorable pour votre réintégration si dossier complet sous 8 jours
- **RADOINE Achraf** : Mail du 14.10.2021 Avis favorable pour votre réintégration si dossier complet sous 8 jours
- **FRANTZ Jérémie** : Mail du 16.10.2021. Satisfaction sera donnée
- **BOUANAKA Aziza** : Mail du 19/10/2021 Avis favorable pour votre réintégration

2.2) Clubs

- **KAYSERSBERG SR** : Mail du 27.09.2021 le secrétaire a répondu
- **GEISPOLSHEIM FCCS** : Mail du 07.10.2021 Le secrétaire a répondu
- **KILSTETT AS** ; Mail du 12.10.2021 Satisfaction sera donnée s'il y a un arbitre disponible
- **SURBOURG US** Mail du 13.10.2021 suite à la radiation de l'arbitre du club.
Le secrétaire a répondu.
- **WASSELONNE AS** : Mail du 15.10.2021. Pris note Remboursement en cours

2.3) Certificats médicaux

- **UHL Patrick** : Courrier du 04.10.2021. Indisponible jusqu'au 01.11.2021
- **EL KASBAOUI Ismaël** Courriel du 17.10.2021 Indisponible jusqu'au 18.10.2021
- **HAMOUDI Mounir** Courriel du 22/10/2021 Indisponible pendant 6 semaines

2.4) Changements d'adresse

- **PIERRE Antoine** Mail du 14.10.2021 Pris note
- **EKANI BONGO Maignel** : Mail du 13.10.2021 Pris note

3) Situation des effectifs

3.1) Situation au 15/10/2021

763 arbitres de désignable dont
149 arbitres de ligue
626 arbitres de district dont 510 seniors et 116 jeunes
46 dossiers encore incomplets
102 arbitres rayés ou ayant démissionnés
17 arbitres ayant quitté le district
4 arbitres de district ayant demandé une année sabbatique

4) **Désignations** : (SCHMIDT Joseph)

Le responsable nous informe

- En application des règles sanitaires en vigueur, l'arbitre a obligation d'être en possession de son pass sanitaire, à défaut d'un test PCR lui autorisant l'accès au vestiaire. Dans le cas contraire il sera refoulé par le club recevant et ne pourra pas arbitrer (CQFD)
- Beaucoup d'arbitres posent leur demande de congés tardivement, ce qui occasionne un travail de remplacement considérable pour les désignateurs. Messieurs les arbitres prière de poser vos demandes 15 jours avant la date du match.
- Avis aux clubs : En cas d'absence de l'arbitre, les dirigeants peuvent appeler le désignateur du territoire concerné, voir ci-dessous :

○ Territoire Nord	NOE Eric	06 62 98 79 80
○ Territoire Ouest Bruche Ackerland	BUECHLER Yves	06 79 63 90 70
○ Territoire Eurométropole	EL FANNI Aziz	06 86 54 56 32
○ Territoire Centre Alsace	LECORNE Cédric	06 61 97 05 65
○ Territoire Colmar	TEXEIRA Diogo	06 02 64 52 03
○ Territoire Mulhouse	MEYER Frédéric	06 27 08 44 43
○ Territoire Sud Alsace	RICHERT Guy	06 07 30 06 73

5) Formations :

1) Formation pratique D1 et D2

- Les arbitres n'ayant pas réussi le test physique ne peuvent pas arbitrer temporairement dans leur catégorie
- Arbitre excusé D1 momentanément D2 - Arbitre excusé D2 momentanément D3
- Arbitre non excusé D1 momentanément D3 - Arbitre non excusé D2 momentanément D4
- Rattrapages le 01.11.2021 à 9 H 00 les arbitres ont été destinataire d'un mail le 15.10.2021
 - a) à Mulhouse au Waldeck 17 convoqués
 - b) à Schweighouse/Moder 19 convoqués

2) Formation FIA

- 17 candidats à Strasbourg session du 17/09/2021 au 01/10/2021 13 réussites
- 9 candidats à Illzach session du 17/09/2021 au 01/10/2021 8 réussites
- 6 candidats à Strasbourg session d'octobre
- 11 candidats à Illzach session d'octobre
- Par manque de candidats, il faudrait regrouper les sessions de septembre et d'octobre en une seule formation pour la FIA de 2022
- Pour 2022, nous pensons à un mode préparatoire différent pour les formations continue et groupe promos.

6) **OBSERVATIONS et EXAMENS** : (WEISS François)

La commission prend note des **52** observations et examens effectués au mois de septembre

Seniors : **24** observations D1 - **11** observations D2 – **1** observations D3 –
3 observations AD1 - **4** observations AD2 - **5** probatoires seniors

Jeunes : **4** probatoires jeune

7) **NOMINATIONS**

Après avoir passé avec succès les examens pratiques réglementaires sont nommés :

7.1) **ARBITRES DE DISTRICT 5**

HAMMAECHER Antoine (Pfettisheim ES) **LEGALES John** (Rixheim AS)
PARPEIX Jonathan (Haguenau FCSR) **SCHREPFER Tanguy** (Obermodern FC)
TAS Sedat (Indépendant)

7.2) **JEUNES ARBITRES**

BLANCOU Théodore (Bischheim Soleil) **BOUDJI Adam** (Mundolsheim AS)
LERAULT Florian (Turckheim AS) **TAFAOUI Aymane** (Mulhouse FC)

7) **C.T. A. D.** (WISSON Jean)

Le responsable annonce le retrait de **Sébastien PFISTER** pour des raisons personnelles et médicales. La CDA le remercie pour son investissement en son sein et en celui de la CDPA

Une action de formation des référents arbitres des clubs a été lancée par la FFF qui a adressé un mail directement aux dirigeants des clubs. Attendons un retour pour formaliser l'organisation d'actions de formation à leur attention.

Une formation des arbitres auxiliaires est envisagée pour la trêve hivernale - les modalités d'indication de cette fonction sur la licence sont à l'étude.

Les CTAD ont été informés de la tenue des réunions de territoires et y assisteront dans la mesure de leurs disponibilités

8) **DISCIPLINE**

► **NOVOA Lucas** (Saint Amarin SR)

Motif : Absence aux matchs sans justificatif

Décision : Transmis à l'intéressé et à son club

Informations PV :

Les décisions de la **Commission District d'Arbitrage** sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du district dans un délai de sept (7) jours, selon les dispositions et les conditions de forme prévues aux articles 190 des Règlements Généraux de la FFF et 69 des Règlements du district.

Le Président de la C.D.A. Alsace
Philippe DURR

Le Secrétaire
Christian WILLER